

Parcours Avenir

Guide pratique pour une mise en œuvre **au collège**

Une méthode
en **4 étapes**
pour préparer
2016/2017



ANALYSER



SYNTHÉTISER



PRIORISER



COMMUNIQUER

Mars à Juin 2016

Éléments pour une mise en œuvre progressive et concertée du **parcours Avenir**

Introduction

Le guide méthodologique ci-après a pour objectif de vous aider dans la mise en œuvre du parcours Avenir. En effet, compte tenu de la publication tardive des textes de référence sur ce nouveau dispositif, sortis au BO en juillet 2015 (cf p 8), la mise en application de ce texte n'a le plus souvent pas pu être effective dans les établissements dès la rentrée de septembre dernier. Par conséquent, l'année scolaire 2015 / 2016 a coïncidé pour nombre d'entre vous avec une phase de transition entre le programme d'orientation précédemment en vigueur, Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) et celui amené à s'y substituer.

Aussi, ce guide doit vous permettre, quel que soit le niveau d'avancement de votre réflexion à ce jour, de faire évoluer vos pratiques en tenant compte non seulement de l'existant qu'il faudra prolonger mais aussi des nouveautés que le parcours Avenir vise à mettre en perspective.

Organisée en 4 étapes, cette démarche est ajustable à la configuration de votre établissement et du travail déjà engagé, vous pourrez ainsi adapter votre réflexion et ne retenir que les éléments correspondants à votre situation. Ce travail de diagnostic différencié présente aussi comme intérêt de vous permettre de sélectionner en connaissance de cause les outils et ressources les mieux adaptés à votre typologie et à vos besoins. (p 8).

REMARQUE IMPORTANTE

Cette démarche a été conçue comme un outil d'appui pour penser et anticiper le changement. Il valorise l'auto positionnement et se traduit par un accompagnement à l'explicitation des pratiques.

Méthodologie



ETAPE 1 : ANALYSER

Un état des lieux des pratiques actuelles

Cette première étape consiste à établir un diagnostic croisé de la politique d'orientation menée dans votre établissement.

- modalités de pilotage du PDMF : questionnaire direction à usage interne accessible en annexe 1 du guide ;
- pratiques et actions mises en œuvre par l'équipe éducative : questionnaire équipe, accessible via un lien, (également consultable, pour information, en annexe 2 du guide).



ETAPE 2 : SYNTHÉTISER

Mise en perspective des éléments recueillis

Cette étape de synthèse doit permettre de situer l'établissement sur une typologie (p 6), en regard des objectifs du parcours Avenir



ETAPE 3 : PRIORISER

Les leviers pour aller plus loin

En fonction de ce point de situation, vous pourrez alors identifier quelles sont les suites à donner pour que le programme actuel d'orientation (PDMF) évolue et réponde aux objectifs du nouveau référentiel (parcours Avenir). Pour vous aider, quelques points de repère, ressources et pistes de réflexion (p 8)



ETAPE 4 : COMMUNIQUER

et présenter le bilan et les priorités d'action

Cette 4^e étape permet à l'établissement de communiquer et de diffuser le bilan de cette réflexion et les pistes retenues auprès de l'équipe éducative (partage des priorités d'action, présentation du calendrier de mise en œuvre pour 2016/2017, calendrier de l'évaluation).





ETAPE 1 : ANALYSER

Etat des lieux sur la mise en place du PDMF au sein des établissements
2 questionnaires supports



QUESTIONNAIRE 1- DIRECTION : annexe 1

Bilan (1) global de l'établissement

Ce questionnaire permet à la direction, en coordination avec le-la COP, de dresser un état des lieux général des pratiques liées à l'orientation, et de procéder à une auto-évaluation interne de la mise en œuvre du programme relatif à l'orientation.

Comment ? A remplir directement en ligne ou à imprimer



QUESTIONNAIRE 2 – ÉQUIPE : annexe 2

Bilan (2) établi par les équipes éducatives

Date limite pour répondre au questionnaire : **13 mai 2016**

Ce bilan complémentaire, est diffusé si besoin par l'établissement pour :

- ➔ avoir une connaissance plus fine des initiatives et actions individuelles menées dans le cadre du PDMF jusqu'à présent ;
- ➔ amener l'équipe éducative à se questionner sur son implication dans l'accompagnement des élèves dans la perspective du parcours Avenir.

Comment ? En copiant le lien ci-dessous et en le diffusant par mail aux équipes :
<http://ppe.orion.education.fr/strasbourg/itw/answer/s/nn27kxf8e/k/v7fo5h2keg>

2 raisons du choix de ce mode de diffusion

① Un traitement facilité des réponses pour la direction

La DEPP*, service du Rectorat, dispose d'outils permettant la diffusion d'enquêtes ponctuelles dans les établissements. Le questionnaire ayant été élaboré par le SAIO, celui-ci sera destinataire des tableaux de résultats, et sera chargé de les envoyer aux établissements. De cette manière, l'établissement n'aura pas à traiter un à un les questionnaires, l'ensemble des données sera compilé et réparti par item, ce qui devrait faciliter l'analyse des résultats et l'élaboration d'une synthèse.

② La garantie de l'anonymat des réponses pour les membres de l'équipe

En préservant l'anonymat des réponses fournies par les membres de l'équipe, ce questionnaire devrait faciliter le recueil de données et éviter les biais liés à la crainte d'exposer sa pratique au jugement.

NB : pour information, ce questionnaire est consultable par les personnels de direction via l'annexe 2.

* DEPP : division de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Ce.ssa@ac-strasbourg.fr



ETAPE 2 : SYNTHETISER

Synthèse et mise en perspective du diagnostic réalisé par rapport aux objectifs du parcours Avenir p 4 à 6

QUOI ?

Mise en perspective des questionnaires 1 et 2 : la direction, en lien avec le-la COP, fait une synthèse à partir des réponses (ou du questionnaire 1 si seul celui-ci a été rempli) pour en retirer des éléments de positionnement.

COMMENT PROCEDER ?

1. Repérage général des points d'appui et des points à améliorer : tableau ci-dessous

Que retenir du questionnaire 1 Direction ?	Points d'appui	Points à améliorer

Que retenir du questionnaire 2 Equipe ?	Points d'appui	Points à améliorer

2. Compléter le tableau ci-dessous puis situer l'établissement sur l'une des 3 typologies

Pour chaque item, cochez la case correspondante sur un axe de 1 à 9 (1 pour « pas du tout » et 9 pour « tout à fait »). Essayez de répondre à tous les items dans la mesure du possible, le plus spontanément, en vous inspirant du diagnostic effectué précédemment.

Reliez ensuite toutes les croix afin d'obtenir un schéma récapitulatif présentant la photographie des lignes de force et de progrès de votre politique d'orientation. A titre indicatif plus le schéma est dirigé vers la case 9 plus l'établissement répond aux objectifs du parcours Avenir.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
MODALITES D'ELABORATION DU PROGRAMME D ORIENTATION ET ACTEURS IMPLIQUES									
Les actions relatives à l'orientation s'inscrivent dans un programme global et cohérent à tous les niveaux									
Le-La COP contribue activement à la définition du programme d'orientation pluriannuel en établissement, en lien avec la politique du CIO et les caractéristiques du district									
Chaque membre de l'équipe éducative concourt à sa manière et en fonction de ses responsabilités à la réflexion et à la mise en œuvre du programme d'orientation de l'établissement									
La vie scolaire participe activement au programme pluriannuel d'orientation, grâce à son regard spécifique sur le jeune, son lien avec les familles, sa participation aux différentes instances									
La personnel de santé et social participe activement au programme pluriannuel d'orientation, grâce à son regard spécifique sur le jeune, son lien avec les familles, sa participation aux différentes instances									
DIVERSITE DES THEMATIQUES DE TRAVAIL RETENUES ET PLACE DU DISCIPLINAIRE									
La thématique de l'égalité filles/ garçons est intégrée dans le programme pluriannuel d'orientation									
La thématique de l'orientation et du monde économique et professionnel est intégrée au sein même des disciplines et est régulièrement abordée au détour du programme									
Des travaux interdisciplinaires sont effectifs et peuvent avoir pour objet des questions relatives à l'orientation et/ ou au monde économique et professionnel									
MODALITES DE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE ECO ET PRO									
La relation école-entreprise fait l'objet de modalités de découvertes variées et complémentaires tout au long du cursus des élèves (visite d'entreprises, stages, rencontres de professionnels...)									
L'établissement dispose de relations consolidées et diversifiées avec le monde professionnel, le partenariat avec les entreprises de proximité est effectif et satisfaisant									
INFORMATION DES ACTEURS ET PRINCIPAUX DESTINATAIRES									
Dans le cadre des journées de formation à la réforme du collège, le parcours Avenir a fait l'objet d'une présentation auprès de l'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique. L'établissement a pu également mener en interne une communication spécifique sur ce point									
Par le biais du-de la COP ou selon d'autres modalités, les parents ont été informés de la mise en œuvre du parcours Avenir et de ses principales caractéristiques									
Les actions menées auprès des élèves conjuguent interventions collectives et dimension individuelle									
L'établissement a développé des dispositifs destinés à repérer et à valoriser les compétences informelles des élèves (engagement ou initiative, co-scolaire ou extra-scolaire). Des partenariats sont développés avec les milieux associatifs (culture, sport, écologie, aide à la personne...)									
OUTILS UTILISES ET ACCES AUX RESSOURCES DISPONIBLES									
Le CDI a une place centrale dans l'accès, la diffusion et l'exploitation des ressources documentaires actualisées en matière d'orientation (documentation papier/ numérisée)									
L'accès à Folios, comme support des 4 parcours (cf p 8 et 9), dont le parcours Avenir, a fait l'objet d'une communication spécifique dans le cadre des journées de formation à la réforme du collège. L'établissement a pu également mener en interne une communication et/ou formation sur ce point.									
Les conditions d'utilisation de Folios ont été définies et partagées par les équipes. Les élèves ont connaissance de cette application et peuvent y accéder.									
MODALITES D'EVALUATION									
Le programme d'orientation fait l'objet d'une évaluation concertée grâce à des indicateurs préalablement identifiés et d'une présentation auprès de l'équipe (en CA, conseil pédagogique)									
Total de croix par colonne									
Total de croix par couleur									

A partir de ces totaux, prenez connaissance en page suivante de la typologie correspondante à votre établissement.

Maximum de réponses mauves =	typologie III
Maximum de réponses bleues =	typologie II
Maximum de réponses vertes =	typologie I



Le collège a mis en place de nombreuses actions, à chaque niveau, elles ont du lien entre elles, il y a une réelle progression. La notion de parcours est déjà effective dans les pratiques.

De nombreux partenariats existent avec le monde économique et professionnel, des associations, les familles.

Transition Evidente



Le collège propose des actions, aux différents niveaux, mais cela manque encore de lien, il est possible d'aller plus loin et d'impliquer davantage l'équipe.

Des partenariats existent, mais ils peuvent être développés.

Transition Evolutive



Les actions liées à l'orientation sont limitées au sein de l'établissement, il y a peu de travail d'équipe, ou d'actions reliées entre elles et entre les niveaux.

Le partenariat extérieur est limité.

Transition Innovante

L'établissement se situe sur la typologie n° :





ETAPE 3 : PRIORISER

Les ressources pour agir p 7 et 8

1. Repérage des leviers possibles et des éléments de réponses et d'évolution à mobiliser en fonction de la typologie.



NB : ces leviers sont des exemples, donnés à titre indicatif

La diversité des situations de terrain doit amener la réflexion vers des pistes d'action qui ont du sens pour l'établissement.

D'autres leviers peuvent être activés si besoin.

Pour connaître les ressources déjà disponibles et en cours d'élaboration, consultez la page suivante.



- ➔ Concertation avec COP.
- ➔ Partenariat à consolider
 - Associations ?
 - Familles ?
 - Entreprises ?
- ➔ Favoriser l'ancrage disciplinaire en lien avec les nouveaux programmes.
- ➔ Faire le point sur les travaux interdisciplinaires (mise en place des EPI).
- ➔ Initier les équipes et élèves à Folios dès la 6^e et/ou poursuivre l'utilisation de l'application avec l'équipe.



- ➔ Concertation avec COP.
- ➔ Définir 2 ou 3 priorités.
- ➔ Partenariat à développer
 - Associations ?
 - Familles ?
 - Entreprises ?
- ➔ Favoriser l'ancrage disciplinaire en lien avec les nouveaux programmes.
- ➔ Faire le point sur les travaux interdisciplinaires (mise en place des EPI).
- ➔ Initier équipes et élèves à Folios dès la 6^e et/ou poursuivre l'utilisation de l'application avec l'équipe.
- ➔ Besoin de formation.



- ➔ Concertation avec COP.
- ➔ Formaliser l'existant.
- ➔ Définir 1 ou 2 priorités.
- ➔ Partenariat à développer
 - Associations ?
 - Familles ?
 - Entreprises ?
- ➔ Favoriser l'ancrage disciplinaire en lien avec les nouveaux programmes.
- ➔ Faire le point sur les travaux interdisciplinaires (mise en place des EPI).
- ➔ Initier équipes et élèves à Folios dès la 6^e et/ou poursuivre l'utilisation de l'application avec l'équipe.
- ➔ Besoin de formation.

2. Point de repères et ressources pour aller plus loin

Parcours Avenir et Folios : textes officiels, document de référence, formation



■ S'informer :

Les équipes des collèges ont bénéficié d'1 h de formation au parcours Avenir et à Folios lors de la première journée de formation à la Réforme des Collèges : présentation d'un diaporama par le SAIO, les CIO et l'Onisep. [Folios/Ressources/ Strasbourg/parcours Avenir](#)

Pour aller à l'essentiel :

www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Actus-2015/Le-parcours-Avenir-une-nouvelle-dynamique-pour-l-eleve

Pour approfondir BO n°28 du 9-7-2015 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91137

■ Se former

Après concertation avec le-la COP de l'établissement, 2 prolongements possibles :

- ⇒ accompagnement à l'élaboration du parcours Avenir et du programme pluriannuel (modalités à définir avec l'établissement : contacter le SAIO) ;
- ⇒ aide à la prise en main de Folios en lien avec le parcours Avenir de l'établissement (possibilité d'une formation sur site : 2 h ou 3 h, contacter l'Onisep).

🔗 Focus sur la relation Ecole-Entreprise

■ Pour une meilleure connaissance du monde économique et professionnel

Dans les ressources académiques de Folios, des liens

directs seront proposés vers une quinzaine de branches professionnelles avec des contacts, des sites, des ressources utiles.

(Ressources en cours de construction et accessibles dans [Folios/Ressources/ Strasbourg/ Découverte des métiers](#))

■ La question des stages :

La cellule école-entreprise du Rectorat a été missionnée pour mettre en œuvre les nouveaux "pôles de stage"¹. Un déploiement au sein des districts, en lien avec les CLEE², pour favoriser les liaisons entre les établissements scolaires et les professionnels extérieurs est en cours.

Des précisions feront l'objet d'une communication ultérieure.

■ La question des mini-entreprises :

La DP3 était jusqu'à présent le temps souvent choisi par les collèges pour mettre en œuvre le projet de mini-entreprise. Comment poursuivre avec la nouvelle organisation du collège, notamment dans le cadre des EPI, et de l'AP ?

Un travail de concertation est mené actuellement avec la cellule école-entreprise du Rectorat, l'association EPA³, certains établissements et enseignant-e-s concerné-e-s par la problématique.

Des précisions feront l'objet d'une communication ultérieure.

🔗 Focus sur l'ancrage disciplinaire

■ Au niveau national, des ressources sont d'ores et déjà utilisables et disponibles sous forme de séquence :

Exemple : <http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

■ Un outil est en cours d'élaboration au niveau des services du Rectorat en partenariat avec l'Onisep, le SAIO et le concours des IA-IPR. Il s'agit de proposer une démarche qui permet de faire le lien entre programmes et socle commun de connaissance, de compétences et de culture, avec les objectifs du parcours Avenir et de l'application dédiée : Folios.

Dans la continuité de cette réflexion, un binôme COP/ enseignant-e-s d'une discipline pourrait être déployé en établissement. Il s'agira d'élaborer de concert des propositions adaptées aux thématiques du programme en fonction des problématiques de l'orientation et du contexte local.

¹ Pôles de stage : circulaire n° 2015-035 du 25-2-2015 MENESR- DGESCO A2-2/ www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=86521

² CLEE : Comités locaux éducation économie

³ EPA : l'association Entreprendre pour Apprendre organise depuis 2009 en Alsace le championnat régional des mini-entreprises-EPA, en partenariat avec La Région et le Rectorat.



ETAPE 4 : COMMUNIQUER

Présentation du bilan aux équipes éducatives p 9

QUOI ?

Présenter :

- le bilan et les priorités que s'est donné l'établissement grâce aux 3 étapes précédentes ;
- le calendrier de mise en œuvre du parcours Avenir pour l'année scolaire 2016-2017 et de son évaluation en fin d'année.

COMMENT ?

S'appuyer sur les instances existantes :

- conseils pédagogiques ;
- conseils d'enseignement ;
- conseils d'administration ;
- réunion plénière de fin d'année scolaire en juin 2016 ou lors de la journée de pré-rentree 2016.

OBJECTIFS ?

- Tous les membres de l'équipe éducative et pédagogique de l'établissement sont concernés et doivent avoir une connaissance de ce bilan.
- Définir les prolongements de la réflexion en 2016-2017
 - A partir des leviers retenus
 - Accéder aux ressources disponibles
 - Folios, 2 accès possibles
ENT de l'établissement puis «ressources numériques» (lien activé par l'administrateur ENTEA) -Folios
ou <https://folios.onisep.fr> (dans ce cas nécessité de demander des comptes de connexion à l'Onisep Strasbourg)
 - www.ac-strasbourg.fr
 - www.onisep.fr
 - www.eduscol.education.fr



Service Académique d'information et d'orientation Strasbourg

5 quai Zorn - 67000 STRASBOURG - 03 88 35 70 50

Emmanuel PERCQ - CSAIO, Gersende HUS-AILLAUD - COP



DROnisep Strasbourg

5 quai Zorn - -67000 STRASBOURG - 03 88 15 09 35

David GLESS – DRA Onisep, Elise VETEAU - Webmestre, Hélène AUBINEAU - COP